

**CONDITIONS DEFINITIVES
CONCERNANT DES CERTIFICATS SUR INDICE**

En date du 4 février 2008

Emission de 3 Tranches de Certificats référencés sur Indice CAC40®

BNP PARIBAS ARBITRAGE ISSUANCE B.V.
(en qualité d'Emetteur)

inconditionnellement et irrévocablement garantis par



BNP PARIBAS

(en qualité de Garant)

Les Certificats ont fait l'objet d'une demande d'admission sur le marché de Euronext Paris

AVERTISSEMENT DE L'EMETTEUR

Les Certificats présentés dans les Conditions Définitives s'adressent à des spécialistes et ne devraient être achetés et négociés que par des investisseurs disposant de connaissances spécifiques. Un tel investissement, par son caractère spéculatif, implique un risque élevé et il peut en résulter pour le Porteur la perte partielle ou totale de son investissement.

Par ailleurs, dans le cas où pendant la Durée de Vie du Certificat, la Barrière Désactivante est touchée, le Certificat est immédiatement désactivé sans qu'aucun Montant de Règlement en euros ne soit versé au Porteur du Certificat.

Le Montant de Règlement à maturité peut être inférieur au Prix d'Acquisition du Certificat.

DISPONIBILITE DES DOCUMENTS

Les termes commençant par une majuscule utilisés et non définis dans les présentes ont la signification qui leur est donnée dans le Prospectus de Base n° 07-0356 en date du 12 octobre 2007 et le Supplément n°08-0013 en date du 18 janvier 2008 (ensemble, le "Prospectus de Base"). Le présent document constitue les "Conditions Définitives" des Certificats décrits ci-dessous et doit être lu avec le Prospectus de Base.

Les Conditions Définitives et le Prospectus de Base sont disponibles sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (l'"AMF"), dont l'adresse est <http://www.amf-france.org> et sur le site Internet Certificats de BNP Paribas dont l'adresse est <http://www.certificats.bnpparibas.com/fr> ou tout autre site Internet de l'Emetteur qui viendrait à lui succéder.

Dispositions Générales

- | | |
|--|--|
| 1. Autorisation | L'émission des Certificats a été autorisée par une résolution du conseil d'administration de l'Emetteur adoptée le 7 mai 2007. |
| 2. Nombre de Certificats | 1 000 000 Certificats par Tranche. |
| 3. (a) Tranches de Certificats | 3 Tranches. |
| (b) Préciser si les Certificats doivent être consolidés et former une seule tranche, assimilables aux Certificats d'une tranche existante | Non Applicable |
| 4. Type de Certificats | Certificat Turbo Call et Certificat Turbo Put sur Indice. |
| 5. Date d'émission des Certificats | 6 février 2008 |
| 6. Prix d'Emission (par Certificat) | Voir tableau §20. |
| 7. Forme des Certificats | Les Certificats sont émis au porteur. La propriété des Certificats sera établie par une inscription en compte, conformément à l'article L. 211-4 du Code monétaire et financier. |
| 8. Sous-jacent | Indice CAC40® (Reuters: .FCHI)
Site internet : http://www.euronext.com/fr |
| 9. Promoteur / Marché Lié | Euronext Paris / Euronext.liffe |
| 10. Parité | 100 Certificats pour un Indice |
| 11. Niveau initial du sous-jacent | Niveau CAC40® au 30 janv. 2008 : 4873,57 |
| 12. Certificat à Maturité Ouverte | Non |
| 13. Date d'Evaluation | Voir tableau §20. |
| 14. Heure(s) d'Evaluation | Non Applicable |
| 15. Cas d'Echéance Anticipée Automatique | Non Applicable |
| 16. Cas d'Echéance Anticipée Volontaire | Non Applicable |
| 17. Si le calcul de la moyenne s'applique dans la détermination du niveau du sous-jacent en cas de Dérèglement du Marché, préciser le mode de calcul de la moyenne | Non Applicable |
| 18. Centre(s) financier(s) supplémentaire(s) pour les besoins de la définition de Jour Ouvré | Non Applicable |
| 19. Autres définitions | Non Applicable |
| 20. Tableau | |

Tranche	Nature du Certificat	Prix d'Emission (EUR)	Barrière Désactivante (EUR)	Prix d'Exercice (EUR)	Date d'Evaluation
1A	Turbo Call	1,10	4 780	4 780	20-mars-08
1B	Turbo Call	0,70	4 820	4 820	20-mars-08
2A	Turbo Put	0,89	5 000	5 000	18-avr-08

Règlement

21. Date de Règlement	5 Jours Ouvrés après la Date d'Evaluation
22. Niveau(x) de Référence	Barrière Désactivante / Prix d'Exercice
23. Modalités de Règlement	Règlement en Espèces
24. Calcul du Montant de Règlement	A- Pour un Certificat Turbo Call 1) Si aucun Evènement Désactivant n'est survenu, le Porteur du Certificat reçoit un Montant de Règlement en euro égal à la Valeur Finale du sous-jacent diminuée du Prix d'Exercice, divisé par la Parité ; (2) Sinon, le Porteur du Certificat ne reçoit aucun Montant de Règlement au titre du Certificat. Dans ce dernier cas, le Certificat sera immédiatement radié et la radiation sera notifiée aux Porteurs conformément à la Condition 17. B- Pour un Certificat Turbo Put (1) Si aucun Evènement Désactivant n'est survenu, le Porteur du Certificat reçoit un Montant de Règlement en euro égal au Prix d'Exercice diminué de la Valeur Finale du sous-jacent, divisé par la Parité ; (2) Sinon, le Porteur du Certificat ne reçoit aucun Montant de Règlement au titre du Certificat. Dans ce dernier cas, le Certificat sera immédiatement radié et la radiation sera notifiée aux Porteurs conformément à la Condition 17. <i>Voir §31 « Modalités supplémentaires pour le calcul du Montant de Règlement »</i>
25. Devise de Règlement pour le paiement de tout montant	EUR
26. Taux de Change et Taux de Change de Substitution pour la conversion, si nécessaire, de tout prix, cours ou de tout autre montant dans la Devise de Règlement concernée, et détails de la détermination de ces taux	Non Applicable
27. Modalités supplémentaires pour les Certificats Turbo Call :	Applicable
(a) Barrière Désactivante	Voir tableau §20.
(b) Période d'Observation	Tous les Jours de Bourse entre la Date d'Emission et la Date d'Evaluation (ces deux dates incluses).
(c) Heure(s) d'Observation	A tout moment pendant les heures d'ouverture d'Euronext Paris.
(d) Prix d'Exercice	Voir tableau §20.

28. Modalités supplémentaires pour les Certificats Turbo Put :	Applicable
(a) Barrière Désactivante	Voir tableau §20.
(b) Période d'Observation	Tous les Jours de Bourse entre la Date d'Emission et la Date d'Evaluation (ces deux dates incluses).
(c) Heure(s) d'Observation	A tout moment pendant les heures d'ouverture d'Euronext Paris.
(d) Prix d'Exercice	Voir tableau §20.
29. Modalités supplémentaires pour les Certificats Turbo Call à Fenêtre d'Activation :	Non Applicable
30. Modalités supplémentaires pour les Certificats Turbo Put à Fenêtre d'Activation :	Non Applicable
31. Modalités supplémentaires pour le calcul du Montant de Règlement :	Non Applicable
32. Autres dispositions :	Non Applicable

Dérèglement du Marché

33. En cas de Dérèglement du Marché, nombre de Jours de Bourse (si ce nombre n'est pas vingt) pour le report de la Date d'Evaluation et préciser le Jour de Bourse qui sera réputé être la Date d'Evaluation (le cas échéant)	Non Applicable
34. Préciser le pourcentage que des valeurs mobilières doivent avoir dans la composition de l'Indice pour que les suspensions ou limitations des négociations sur ces valeurs mobilières soient prises en compte pour évaluer si un Cas de Dérèglement du Marché est survenu ou existe (si ce pourcentage n'est pas vingt)	Non Applicable
35. Dispositions pour le calcul du Montant de Règlement si un Cas de Dérèglement du Marché survient lors de la Date d'Evaluation (si elles sont différentes de celles prévues dans le Prospectus de Base)	Non Applicable
36. Autres dispositions	Non Applicable

Cotation sur Euronext Paris

37. Négociation	Les Certificats se négocient à l'unité
38. Date de radiation	La radiation des Certificats sur Euronext Paris S.A. interviendra à l'ouverture du Jour de Bourse précédant la Date d'Evaluation (cette date étant exclue), sauf s'il y a une désactivation du Certificat telle que décrite § 24 ci-dessus et sous réserve de toute modification de ce délai par les autorités compétentes, modification pour laquelle la responsabilité de l'Emetteur et du Garant ne pourra être engagée.

39. Publication au BALO

La notice légale préalable à la cotation de la présente émission sur le marché de Euronext Paris sera publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 6 février 2008.

Compensation et distribution

40. Code ISIN

Voir tableau ci-dessous.

41. Code Commun

Voir tableau ci-dessous.

42. Code Mnémonique

Voir tableau ci-dessous.

Tranche	Code Isin	Code Commun	Code Mnémo
1A	NL0006085524	34514674	3003B
1B	NL0006085532	34514682	3004B
2A	NL0006085540	34514704	3005B

43. Agent Financier

BNP Paribas Arbitrage S.N.C.

44. Agent de Calcul

BNP Paribas Arbitrage S.N.C.

45. Détails de tout système de compensation autre que Euroclear France, Clearstream, Luxembourg, ou Euroclear et mention du code/numéro de compensation correspondant

Non Applicable

46. Nom du dépositaire commun, le cas échéant

Non Applicable

47. Méthode de distribution des Certificats (syndiquée ou non) y compris le(s) nom(s) du/des Etablissement(s) Souscripteur(s)

L'émission n'est pas syndiquée.

BNP Paribas Arbitrage S.N.C.

48. Modalités de l'offre en cas d'offre au public avec période de souscription :

Non Applicable

AVERTISSEMENT

Euronext Paris S.A. détient tous droits de propriété relatifs à l'Indice. Euronext Paris S.A. ne se porte garant, n'approuve, ou n'est concernée en aucune manière par l'émission et l'offre du produit. Euronext Paris S.A. ne sera pas tenue responsable vis à vis des tiers en cas d'inexactitude des données sur lesquelles est basé l'Indice, de faute, d'erreur ou d'omission concernant le calcul ou la diffusion de l'Indice, ou au titre de son utilisation dans le cadre de la présente émission et de la présente offre. «CAC 40®» et «CAC ®» sont des marques déposées par Euronext Paris SA, filiale d'Euronext N.V.

**PRE-COMMUNIQUE DE PRESSE
EN DATE DU 30 JANVIER 2008**

**BNP Paribas : résultat net 2007 estimé¹ à 7,8 milliards d'euros,
en hausse de 7%**

Dans un environnement économique et de marché très difficile depuis l'été, le groupe BNP Paribas a enregistré en 2007 une progression de ses revenus de 11% et de son résultat net part du groupe de 7% par rapport à 2006. L'année a été marquée par de nombreux succès commerciaux dans tous les métiers du groupe et par une poursuite de la croissance interne et externe, en particulier dans la banque de détail en Europe et dans les pays émergents (plus de 400 ouvertures ou acquisitions d'agences et 1,7 million de nouveaux clients en 2007).

Au quatrième trimestre 2007, malgré un contexte de crise aggravée, BNP Paribas a réalisé un résultat brut d'exploitation estimé à 2,2 milliards d'euros et un résultat net part du groupe estimé à 1,0 milliard d'euros.

Tous les pôles du groupe, y compris la banque de financement et d'investissement (BFI) ont contribué positivement à ce résultat. BFI a généré au quatrième trimestre des revenus estimés à 1,4 milliard d'euros après déduction de 589 millions d'euros correspondant à l'impact direct de la crise (principalement du fait de l'augmentation du risque de contrepartie de marché sur les assureurs monoline). Par ailleurs, l'impact de cette crise sur l'évolution du coût du risque du groupe est de 309 millions d'euros au quatrième trimestre (138 pour BFI, dont l'exposition nette sur le subprime est nulle, et 171 pour BancWest, dont l'exposition nette sur le subprime est ainsi ramenée à environ 300 millions d'euros).

Grâce aux bons résultats du Groupe en 2007, les fonds propres de base (Tier 1) augmentent d'environ 4,7 milliards d'euros, après distribution (sous réserve d'approbation sur la base des comptes définitifs) d'un dividende proposé de 3,35 euros par action, en hausse de 8% par rapport à l'année précédente. Cette solidité financière donne au groupe les moyens de sa politique de développement.

Commentant ces résultats, Baudouin Prot, Administrateur-Directeur Général du groupe a déclaré : « Malgré la gravité de la crise, BNP Paribas poursuit son développement et conforte ses positions de leader. Sa performance très satisfaisante en 2007 s'explique par sa politique de risque rigoureuse et par une forte dynamique de croissance au service de ses clients et de l'économie réelle ».

¹ Non audité

Contexte

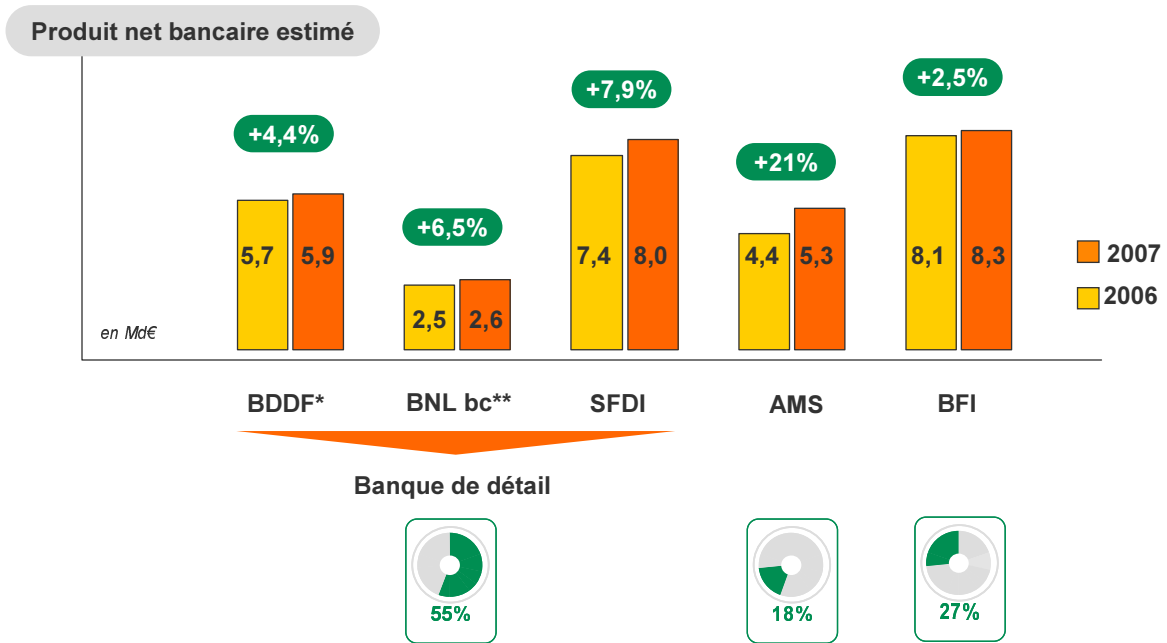
- Le processus d'arrêté des comptes 2007 de BNP Paribas se déroule de manière satisfaisante. Il n'a révélé aucune perte ni aucun élément dont l'importance justifierait un avertissement particulier au marché.
- Compte tenu de l'inquiétude exceptionnelle qui perturbe actuellement les marchés, BNP Paribas a décidé de présenter à son Conseil d'Administration et de publier avant la date prévue les résultats estimés (non audités) du groupe pour 2007.
- Le Conseil d'Administration arrêtera les résultats et les comptes annuels le 19 février prochain et la présentation détaillée aura lieu comme prévu le 20 février.

Chiffres clés 2007 estimés

	2007	2006	2007/2006
• Produit net bancaire	31,0 Md€	27,9 Md€	+11%
• Frais de gestion	-18,8 Md€	-17,1 Md€	+10%
• Coût du risque	-1,7 Md€	-0,8 Md€	+120%
• Résultat net part du groupe	7,8 Md€	7,3 Md€	+7%
• Dividende proposé*	3,35€	3,10€	+8%

* Sous réserve d'approbation sur la base des comptes définitifs

Des revenus en croissance sur l'année dans tous les pôles



*Intégrant 100% de la Banque Privée France et hors effets PEL/CEL (4,1% à périmètre constant)

**2006 pro-forma année pleine ; intégrant 100% de la Banque Privée Italie

Activité commerciale 2007

- BDDF : année record en terme de conquête de clientèle, avec +230 000 clients sur l'année
- BNL bc : renouveau commercial engagé ; retour à une conquête de clientèle nette positive dès 2007
- SFDI : 1,5 million de clients supplémentaires dans les réseaux émergents ; accélération du développement international de Cetelem avec les acquisitions en cours de BGN au Brésil et de Jet Finance en Bulgarie
- AMS : collecte nette positive au 4T07 ; BNP Paribas Banque Privée élue n°1 en France et n°2 de la Zone Euro*
- BFI : très forte progression des revenus clients, notamment dans les métiers de marché ; niveau d'activité très soutenu dans les financements d'actifs et de matières premières ; présence accrue en Asie et dans les marchés émergents

*classement Euromoney 2008

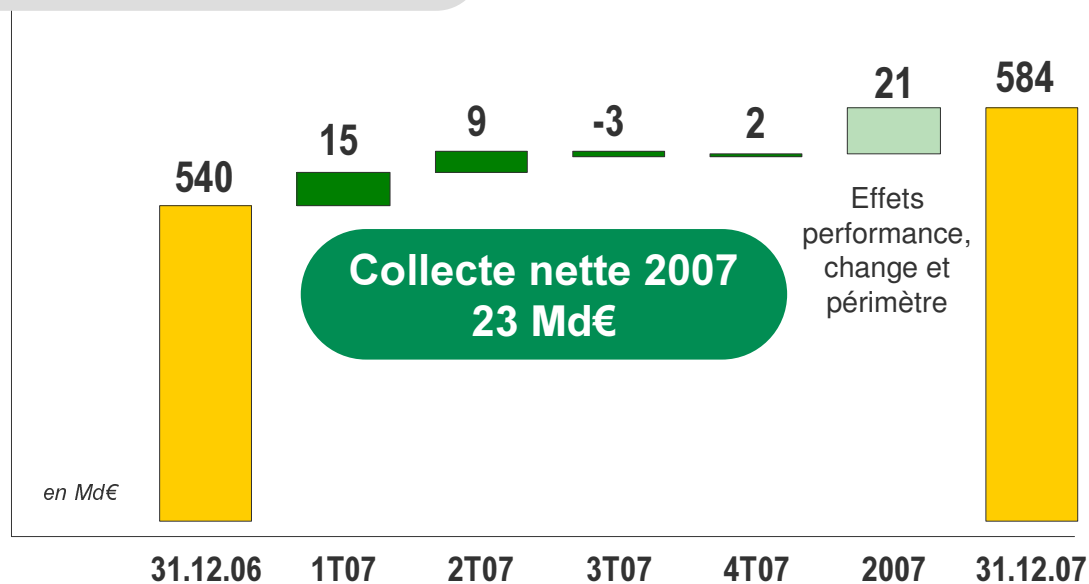


%

Part des pôles dans le PNB exprimée en pourcentage du PNB total estimé des pôles opérationnels de 2007

Evolution de la collecte d'AMS

Actifs sous gestion



Résultats estimés - 4T07

	4T07	4T06	4T07/4T06
● Produit net bancaire	6,9 Md€	7,1 Md€	-2%
● Frais de gestion	-4,7 Md€	-4,7 Md€	+1%
● Résultat brut d'exploitation	2,2 Md€	2,4 Md€	-7%
● Coût du risque	-0,7 Md€	-0,3 Md€	+164%
● Résultat d'exploitation	1,5 Md€	2,1 Md€	-30%
● Résultat net part du groupe	1,0 Md€	1,7 Md€	-42%

Impact direct de la crise sur les revenus de BFI – 4T07

	4T07	3T07
<ul style="list-style-type: none"> ● Revenus BFI estimés 	▶ 1,4 Md€	▶ 2 007 M€
<ul style="list-style-type: none"> ● Dont dépréciations d'actifs <ul style="list-style-type: none"> ● Prêts LBO en cours de syndication : ● Titrisation : 	▶ -44 M€	▶ -194 M€
	▶ -52 M€	▶ -36 M€
<ul style="list-style-type: none"> ● Dont augmentation des ajustements de crédit liés au risque de contrepartie sur les portefeuilles de dérivés <ul style="list-style-type: none"> ● Assureurs monolines : ● Hors assureurs monolines : 	▶ -456 M€	▶ -12 M€
	▶ -37 M€	▶ -20 M€
Total	▶ -589 M€	▶ -262 M€

Exposition au Subprime

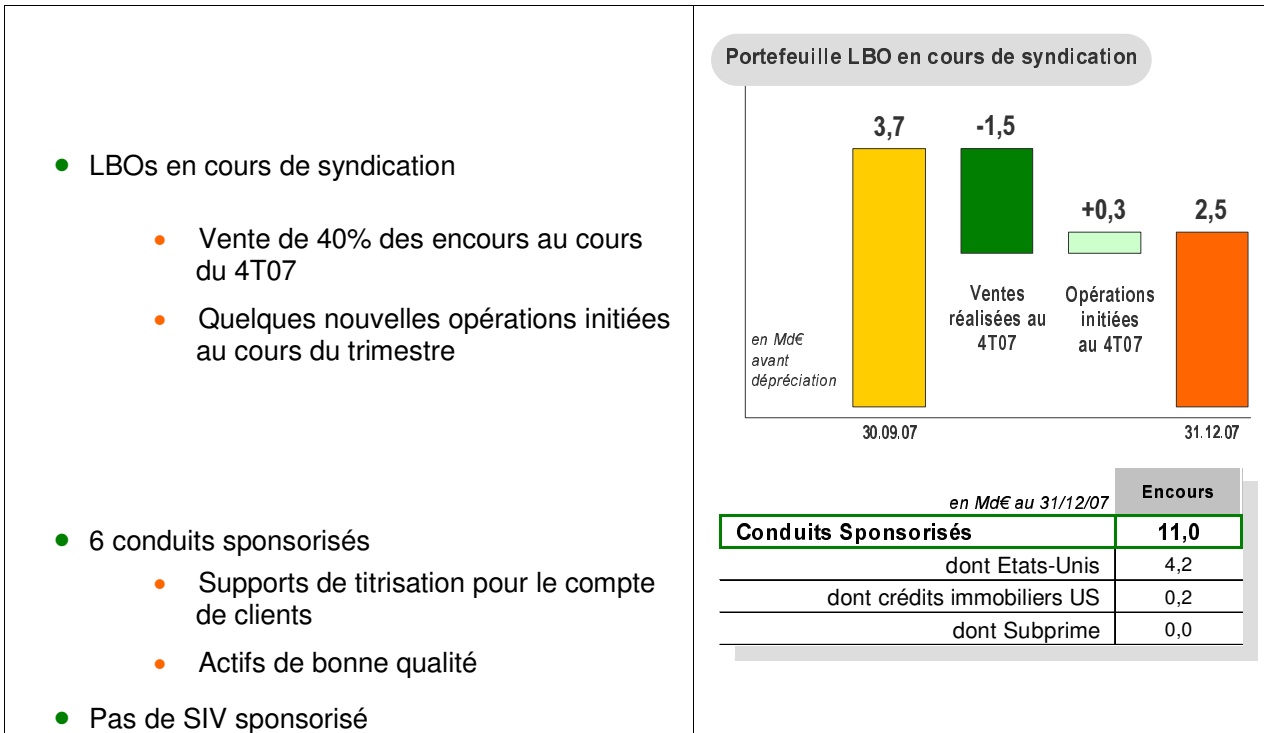
<ul style="list-style-type: none"> ● L'exposition de BNP Paribas au subprime se situe chez BFI et BancWest 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>en Md€ au 31/12/07</th> <th>Exposition nette</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>RMBS</td> <td>0,1</td> </tr> <tr> <td>CDOs (cash & synthetic)</td> <td>-0,1</td> </tr> <tr> <td>Total BFI</td> <td>0,0</td> </tr> </tbody> </table>	en Md€ au 31/12/07	Exposition nette	RMBS	0,1	CDOs (cash & synthetic)	-0,1	Total BFI	0,0		
en Md€ au 31/12/07	Exposition nette										
RMBS	0,1										
CDOs (cash & synthetic)	-0,1										
Total BFI	0,0										
<ul style="list-style-type: none"> ● BFI : 											
<ul style="list-style-type: none"> ● BancWest : <ul style="list-style-type: none"> ● 1% du portefeuille de crédit aux particuliers ● 1% du portefeuille d'investissement ● Pas d'actif subprime garanti par des assureurs monolines 	<table border="1"> <thead> <tr> <th>en Md€ au 31/12/07</th> <th>Exposition nette</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>First Mortgages and Home Equity Loans</td> <td>0,1</td> </tr> <tr> <td>Consumer Loans</td> <td>0,1</td> </tr> <tr> <td>Portefeuille d'investissement ⁽¹⁾</td> <td>0,1</td> </tr> <tr> <td>Total BancWest</td> <td>0,3</td> </tr> </tbody> </table>	en Md€ au 31/12/07	Exposition nette	First Mortgages and Home Equity Loans	0,1	Consumer Loans	0,1	Portefeuille d'investissement ⁽¹⁾	0,1	Total BancWest	0,3
en Md€ au 31/12/07	Exposition nette										
First Mortgages and Home Equity Loans	0,1										
Consumer Loans	0,1										
Portefeuille d'investissement ⁽¹⁾	0,1										
Total BancWest	0,3										
	(¹) Exposition nette des dépréciations										

BFI : Exposition sur les assureurs monolines liée au risque subprime

- Des transactions sur dérivés de crédit avec les assureurs monolines, créant un risque de contrepartie
 - Exposition au 31.12.07 (valeur actuelle calculée sur la base des indices de marché) : 1,3 Md€ ⁽¹⁾
 - Réduction du risque par achat de protection : 0,2 Md€
 - Exposition nette au 31.12.07 : 1,1 Md€
- Des provisions (sous forme d'« ajustements de crédit ») imputées sur les revenus de BFI pour couvrir ce risque de contrepartie : 0,4 Md€ au 4T07
 - En cohérence avec l'écartement de spreads maximum observé en janvier 2008 sur les assureurs monolines
- Aucune exposition sur ACA au 31.12.07

¹⁾ Correspondant à un montant notionnel de 3,0 Md€

BFI : LBOs, Conduits et SIVs

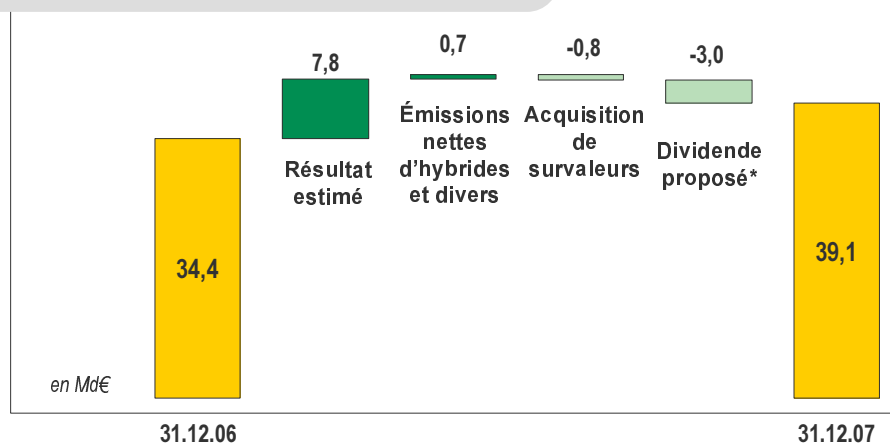


Impact de la crise sur le coût du risque – 4T07

	4T07	3T07
<ul style="list-style-type: none"> Coût du risque estimé (total groupe) 	-0,7 Md€	-462 M€
<ul style="list-style-type: none"> Dont impact direct de la crise sur BancWest : <ul style="list-style-type: none"> Dotation à la provision générale de portefeuille IFRS sur les crédits aux particuliers Dépréciations du portefeuille d'investissement, essentiellement sur les titres subprime <p style="text-align: center;">Total BancWest</p>	-40 M€ -131 M€ -171 M€	-47 M€
<ul style="list-style-type: none"> Dont impact de la crise sur BFI : <ul style="list-style-type: none"> Augmentation du provisionnement lié au secteur de l'immobilier américain Provisionnement du solde de l'exposition sur l'assureur monoline ACA <p style="text-align: center;">Total BFI</p>	-94 M€ -44 M€ -138 M€ -309 M€	-68 M€ -115 M€
Total		

Situation Financière du Groupe en 2007

Croissance des Fonds Propres Tier 1 estimés



*Sous réserve d'approbation sur la base des comptes définitifs

- Ratio Tier 1 estimé à 7,2% au 31.12.2007 (Bâle I)
- Accès à la liquidité facilité par un excellent rating, une grande diversification des sources de financement et une absence de dépendance à la titrisation

S&P	AA+	Perspective stable	Notation révisée à la hausse le 10 juillet 2007
Moody's	Aa1	Perspective stable	Notation révisée à la hausse le 23 mai 2007
Fitch	AA	Perspective stable	Notation confirmée le 16 mai 2007

**Résultat net estimé en hausse sur l'année
7,8 Md€, +7%/2006**

**Résultat net estimé au 4T07 de 1 Md€
dans une conjoncture très difficile**

**Une situation financière solide
donnant au groupe les moyens de son
développement**

Le processus d'arrêté des comptes 2007 de BNP Paribas n'est pas achevé à ce jour et, a fortiori, les comptes ne sont pas audités. Les résultats consolidés et les informations financières présentés dans ce document constituent à ce stade des estimations qui, de ce fait, et bien qu'elles aient été soumises au Conseil d'Administration, ne sauraient être considérées comme se substituant à la présentation détaillée des résultats consolidés et des autres états financiers annuels prévue pour le 20 février 2008 ; les résultats consolidés et les autres états financiers tels qu'ils seront alors présentés étant susceptibles de différer des présents résultats estimés. Dès lors, ni BNP Paribas, ni ses représentants ne peuvent voir leur responsabilité engagée à raison des informations figurant dans le présent document.

Présentation détaillée des résultats le 20 février